

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christian ZEDET, Maire de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, certifie que la délibération n°2023-020 en date du 23 mars 2023 de prescription de la révision générale du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Saint-Cézaire-sur-Siagne a été affichée en mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne, 5 Rue de la république, à compter du 6 avril 2023 pour une durée continue d’un mois.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Saint-Cézaire-sur-Siagne, le 13 avril 2023.

Christian ZEDET



Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne
Vice-Président de la C.A. du Pays de Grasse